



1<sup>ÈRES</sup> ASSISES NATIONALES  
DE LA MARCHÉ EN VILLE



# Baromètre des Villes Marchables Présentation des résultats 2021

En partenariat avec



## Qui sont les répondants ?

68 510 personnes ont participé, du 1<sup>er</sup> décembre 2020 au 15 mars 2021,  
**43 267** questionnaires remplis complètement ont pu être exploités,

5 000 communes ont enregistré au moins un questionnaire,  
**200** communes ont enregistré plus de 40 questionnaires, et font l'objet d'une analyse détaillée.

La marche est pratiquée de façon très fréquente par une très grande partie des répondants :  
**62 %** de l'ensemble des répondants indiquent **marcher tous les jours ou presque**,  
 et **26 %** marchent **1 à 3 fois par semaine**,



**54 %** des répondants déclarent que la marche est leur **mode de déplacement principal**,

**77 %** marchent **en ville** principalement, et **23 %** en dehors des espaces urbanisés.

# Pour quelles raisons marchent-ils ?

Différents « usages » entraînent différentes « familles » de piétons, différentes « cultures » de la marche : piétons du quotidien, personnes à mobilité réduite, promeneurs, randonneurs expérimentés.

Globalement, les répondants marchent à :

**82 % pour aller au travail, faire leurs courses et autres démarches administratives,**

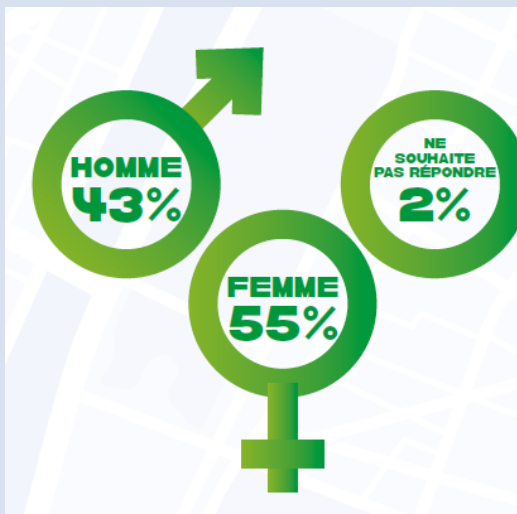
**58 % pour se promener, faire du tourisme,**

**54 % pour faire du sport, améliorer leur santé.**

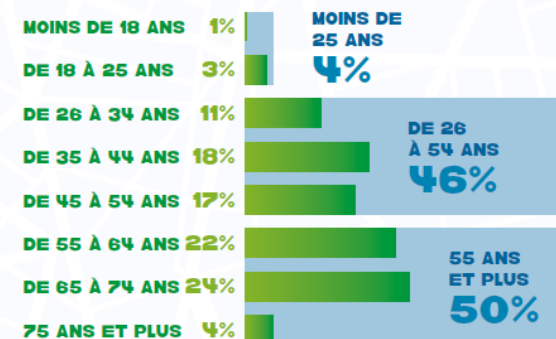
## Taille de ville ?

- De 1 à 4 999 habitants : 14%
- De 5 000 à 19 999 habitants : 23%
- De 20 000 à 49 999 habitants : 18%
- 50 000 à 199 999 habitants : 24%
- +de 200 000 habitants : 21%

## Genre ?



## Age ?





# Le ressenti du piéton au quotidien, à travers 5 thématiques



- Le sentiment de **sécurité** quand il marche, décliné suivant les lieux et les publics.
- Le **confort de marche**, à travers des questions qui portent sur l'existant : aménagements et confort, signalétique, information.
- Le **respect des piétons par les autres usagers**, les conducteurs motorisés ou non.
- L'importance donnée aux déplacements à pied par **la Commune**, et développer la pratique de la marche.
- L'avis sur les **aménagements et équipements nécessaires pour améliorer le quotidien des piétons**.

# Comment évaluer le ressenti global des marcheurs ?

Pour chacune des 40 questions, les répondants devaient indiquer :

- a) soit **leur ressenti** sur la question posée,  
à travers **six degrés d'appréciation**  
(de « pas du tout » à « tout à fait », ou encore de « très fréquent » à « très rare »,  
ou du « plus défavorable » au « plus favorable »)

Ces éléments ont permis de calculer pour chaque thématique un « score » reflétant l'avis des répondants. Les notes ont été converties en note sur 20 ou en %, afin d'être plus « lisibles ».

- b) soit **leurs trois premières priorités** ou attentes permettant d'améliorer les conditions de pratique de la marche en ville, à choisir parmi quinze propositions de réponse.

Ces priorités sont ensuite présentées en % de sélection.



# Le classement des 200 Villes

Au niveau national, **200 villes** ayant plus de 40 questionnaires, ont été classées en 8 catégories de **A+ à G**

- A+ Excellent
- A Très favorable
- B Favorable
- C Plutôt favorable
- D Moyennement favorable
- E Plutôt défavorable
- F Défavorable
- G Très défavorable

## 5 villes sont classées en A+ et A:

Acigné 35, Cesson-Sévigné 35, Gradignan 33, Magny-les-Hameaux 78, Sceaux 92

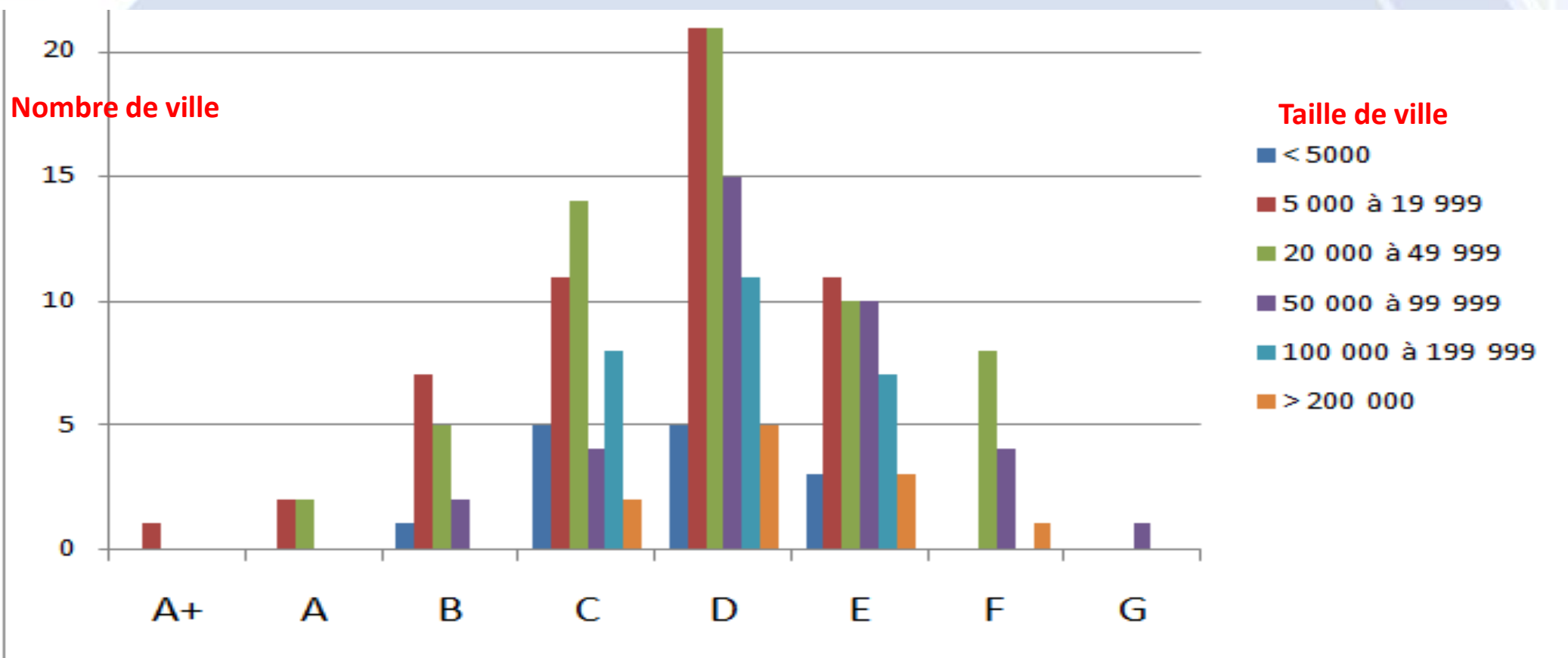
## 14 villes sont classées en F et G :

Aubervilliers 93, Marseille 13, Alfortville 94, Asnières-sur-Seine 92, Ajaccio 2A, Noisy-le-Sec 93, Carcassonne 11, Les Pennes-Mirabeau 13, Deuil-la-Barre 95, La Seyne-sur-Mer 83, Mont-de-Marsan 40, Béthune 62, Vitry-sur-Seine 94, castelnau-le-Lez 34



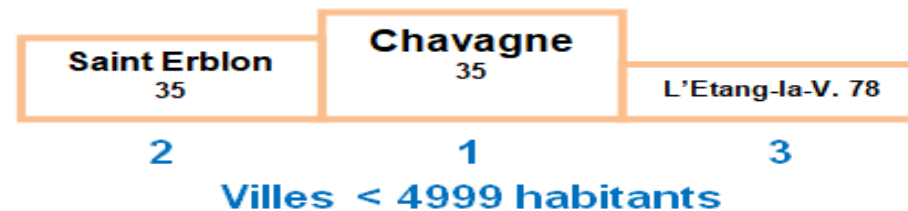
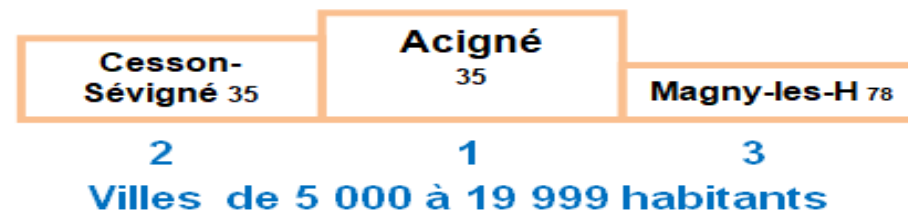
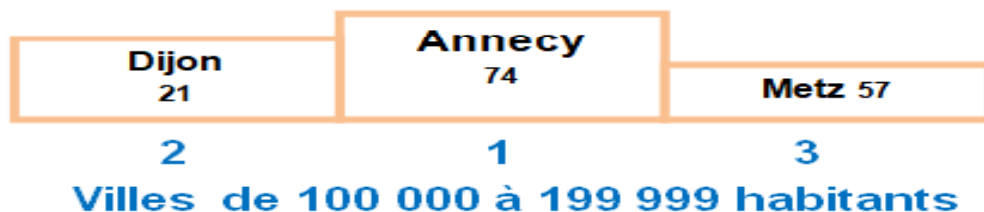
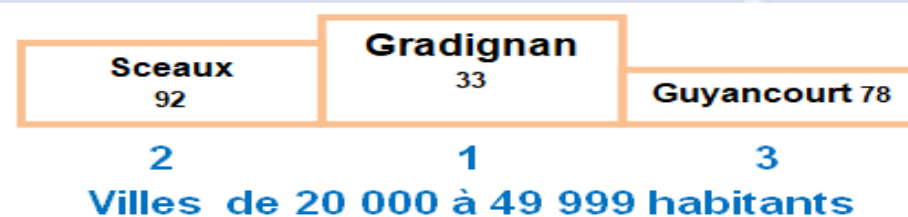
		MINI	MAXI
A+	Excellent	14,4	20
A	Très favorable	13,2	moins de 14,4
B	Favorable	11,6	moins de 13,2
C	Plutôt favorable	10	moins de 11,6
D	Moyennement favorable	8,4	moins de 10
E	Plutôt défavorable	6,8	moins de 8,4
F	Défavorable	5,2	moins de 6,8
G	Très défavorable	0	moins de 5,2

# La répartition des 200 villes de A+ à G



Répartition des villes par classe

# Les « Podiums » par taille de ville





Au-delà des 40 questions du Baromètre, les répondants ont pu signaler s'ils le souhaitent :

- **les endroits problématiques** de leur Commune (trottoirs étroits, lieux de stationnement illicite...),
- **les lieux les plus appréciés** (espaces aménagés au bénéfice des piétons et des cycles, cheminements agréables avec bancs,...),
- **les commentaires généraux** (difficultés pour les personnes avec poussettes ou les personnes à mobilité réduite, sur des trottoirs dégradés, conditions de circulation devant les écoles...).

Ces **70 000 commentaires en « texte libre »** ne sont pas traités nationalement, mais mis à disposition des acteurs locaux:

Les **groupes territoriaux du collectif Place aux Piétons**, feront connaître ces informations aux représentants et Élus locaux.



## Femmes et Hommes



L'attente prioritaire de « **cheminements plus larges, bien entretenus, sécurisés et désencombrés** », est formulée par 43% des femmes et 39% des hommes.

En matière d'**éclairage public**, 53% des femmes regrettent que les trottoirs et cheminement piéton soient mal éclairés, 44 % des hommes le ressentent également.

La première raison de ne pas se déplacer à pied, est liée à l'éloignement pour 43% hommes et 40 % femmes.

Les femmes placent en second motif « **le manque d'aménagements piétons et marcheurs** » (30%), suivi du fait de « **ne pas se sentir en sécurité à pied** » (15 %).

Les hommes indiquent en deuxième raison, « **le manque d'aménagements piétons et marcheurs** » (22%), puis le fait de « **préférer utiliser une autre mobilité active** » (17%)



# Les Enfants, la rue et l'école



Se déplacer à pied d'une façon générale, est vécu comme « **dangereux pour les enfants** », par **63 %** des répondants.

De même, **60 %** estiment **qu'il est particulièrement dangereux pour les enfants d'aller à l'école à pied.**

## Les Seniors

Les répondants ayant plus de 65 ans placent en première priorité la demande de cheminements piétons plus larges, **bien entretenus** et sécurisés (38%). Ils souhaitent également dans la même proportion **que soit réservé aux piétons l'usage des trottoirs** (38%).

30 % demandent que la marche soit rendue plus agréable par l'installation **de bancs de repos**, toilettes et bornes d'eau potable.

27 % demandent que soit davantage **verbalisé le stationnement illicite**, et que soit **réduite en ville la vitesse** des véhicules motorisés.



## Les Actifs



L'ensemble des répondants de **35 à 64 ans** demandent en priorité N°1 que **les trottoirs soient plus larges, bien entretenus, sécurisés et désencombrés (42%),**

et expriment ensuite le souhait que soit davantage verbalisé le stationnement sur trottoirs (29%) et modérée la vitesse des véhicules motorisés (28%).

Les répondants de **moins de 34 ans** donnent la même importance à la priorité n°1 que leurs aînés.

Cependant, leur priorité n°2 diffère car ils sont 34 % à demander un **environnement plus agréable** des cheminements piétons par la **végétalisation**.

La verbalisation accrue du stationnement sur trottoir et passages piétons arrive en 3<sup>ème</sup> position avec 30%.



## Les piétons en difficulté de déplacement (permanentes ou non), les Personnes à Mobilité Réduite



63% des répondants estiment qu'il est **dangereux de se déplacer à pied pour les personnes à mobilité réduite.**

44% des personnes mal voyantes demandent en priorité que les trottoirs soient plus larges, entretenus et désencombrés.

77% des personnes à mobilité réduite trouvent **les trottoirs inadaptés** et 83% les trouvent **encombrés (étals de commerce, stationnement de véhicules motorisés).**

65 % indiquent des **conflits fréquents avec les autres mobilités actives**





## L'intérêt porté par la Commune aux piétons



Les répondants portent un jugement sévère sur l'action de leur commune en direction des piétons.

**69 %** pensent que leur commune est **peu à l'écoute des besoins des marcheurs,**

**63%** qu'elle fait **peu d'efforts** pour la marche, et réduire ainsi le trafic motorisé en ville.

**75 %** des répondants pensent que **la situation des piétons s'est dégradée,** au cours des deux dernières années.

Ils attendent toutefois beaucoup de leur Commune :

- Des actions de **promotion des déplacements à pied (71 %)**
- Une **régulation des conflits avec les véhicules motorisés,** et du stationnement sur les circulations piétonnes (68 %)



# Les conflits d'Usage avec les autres mobilités, motorisées ou non



La demande de **séparation des piétons et des véhicules motorisés**, est très importante:  
**90% des répondants.**

**60 %** de l'ensemble des répondants précisent vivre de façon insupportable ou **gênante la circulation des véhicules motorisés**

**53 %** de l'ensemble des répondants indiquent **ne pas se sentir respectés par les véhicules motorisés**, ce ressenti est de 51 % chez les moins de 35 ans,  
57% chez les 35 à 65 ans  
35 % chez les plus de 65 ans

**80%** des répondants estiment qu'il est **important ou très important de séparer les piétons des autres mobilités actives, vélos, trottinettes...**

**54 %** de l'ensemble des répondants pensent que **les aménagements cyclables constituent un facteur d'insécurité pour les piétons.**

Ce ressenti est particulièrement élevé dans les villes > 100 000 hab. : 63%



## Les points noirs



61 % soulignent ne pas pouvoir **rejoindre les communes voisines ou quartiers périphériques** en sécurité.

53 % ressentent que les **traversées de carrefours et ronds-points** sont dangereux pour les piétons.

27 % des répondants souhaitent, parmi leurs 3 premières priorités, **que soit réduite en ville la vitesse des véhicules motorisés.**

## Le stationnement illicite

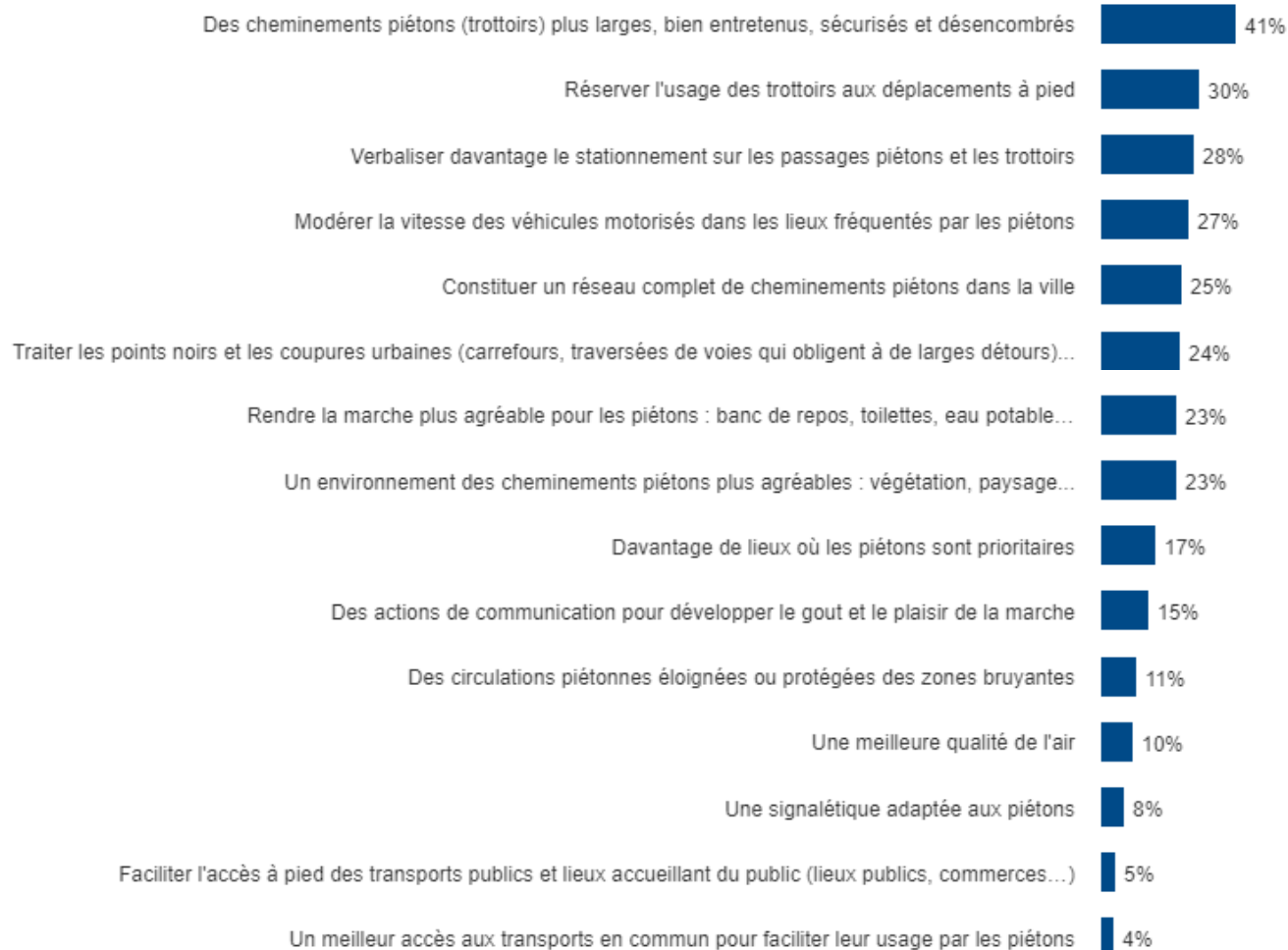
**Le stationnement** des véhicules motorisés est jugé **fréquent ou très fréquent sur les cheminements piétons** par **67 %** des répondants ( 75% dans les grandes villes)

## Confort et services

A la suite des attentes de sécurité, apparaissent des attentes d'aménagement de confort et de service, en priorité par l'installation **de bancs de repos, de toilettes et de bornes d'eau potable,**

mais également par des demandes de **plantations** sur les espaces piétonniers, apportant ombre et fraîcheur pour les besoins de la marche en ville.

# Choisir 3 critères importants pour améliorer l'usage de la marche



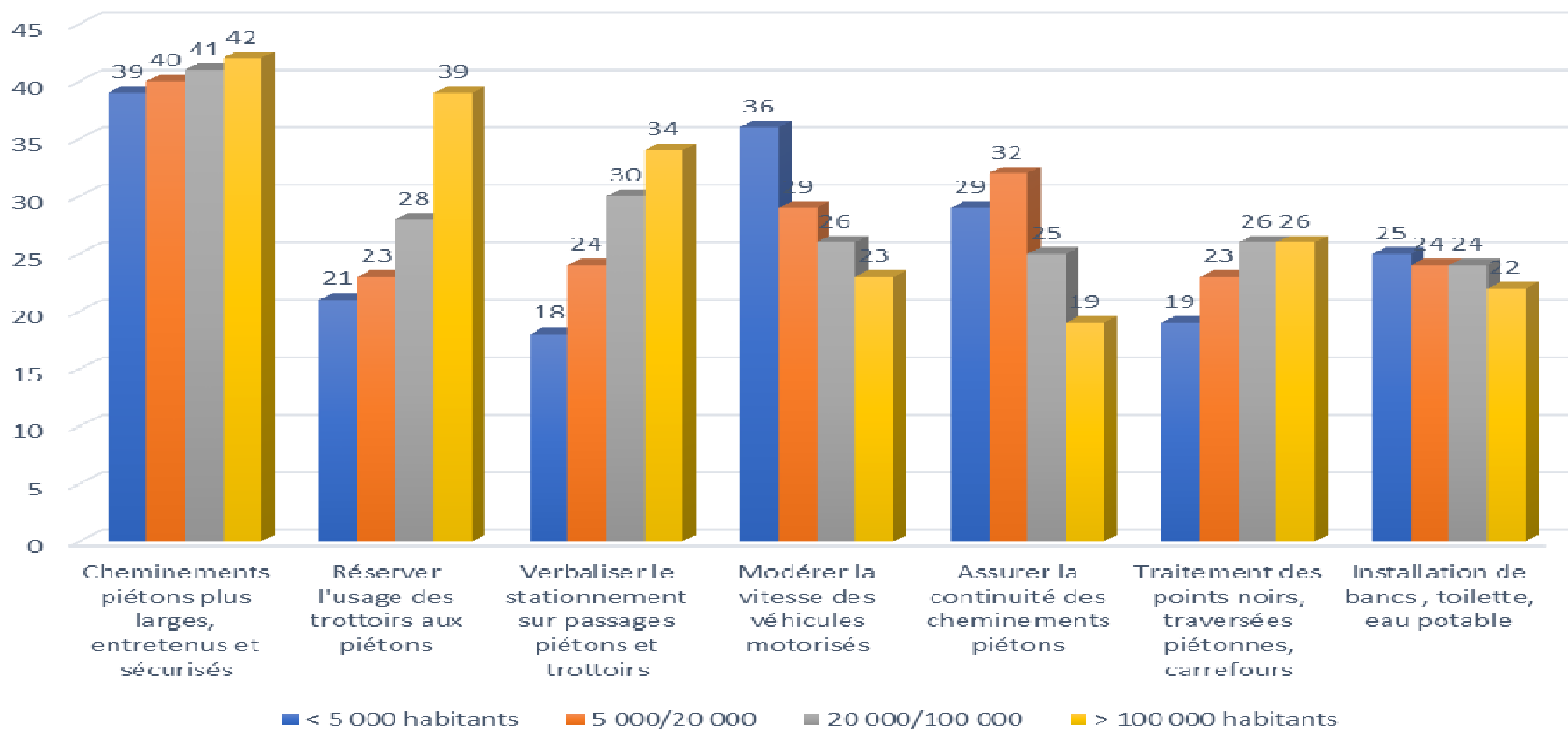
# Les demandes prioritaires évoluent en fonction des différentes tailles de communes

## Priorités exprimées, des plus grandes villes aux plus petites villes :

- Disposer de **cheminements piétons plus larges, bien entretenus et sécurisés** (de 42% dans les grandes villes à 39% en secteur rural)
- Réserver aux piétons **l'usage des trottoirs** (39% à 21%)
- Verbaliser davantage **le stationnement** sur les passages piétons et les trottoirs (34% à 18%)
- Modérer la vitesse des véhicules motorisés (23% à 36%)
- Constituer un **réseau complet de cheminement piétons** dans la ville (19% à 29%)
- Traiter les points noirs et les coupures urbaines, carrefours, traversées de voies (26% à 19%)
- Rendre la marche plus agréable par l'installation de **banc de repos, toilettes, eau potable** (22% à 25%)



# Les demandes prioritaires évoluent en fonction des différentes tailles de communes





## Les demandes prioritaires évoluent en fonction des âges

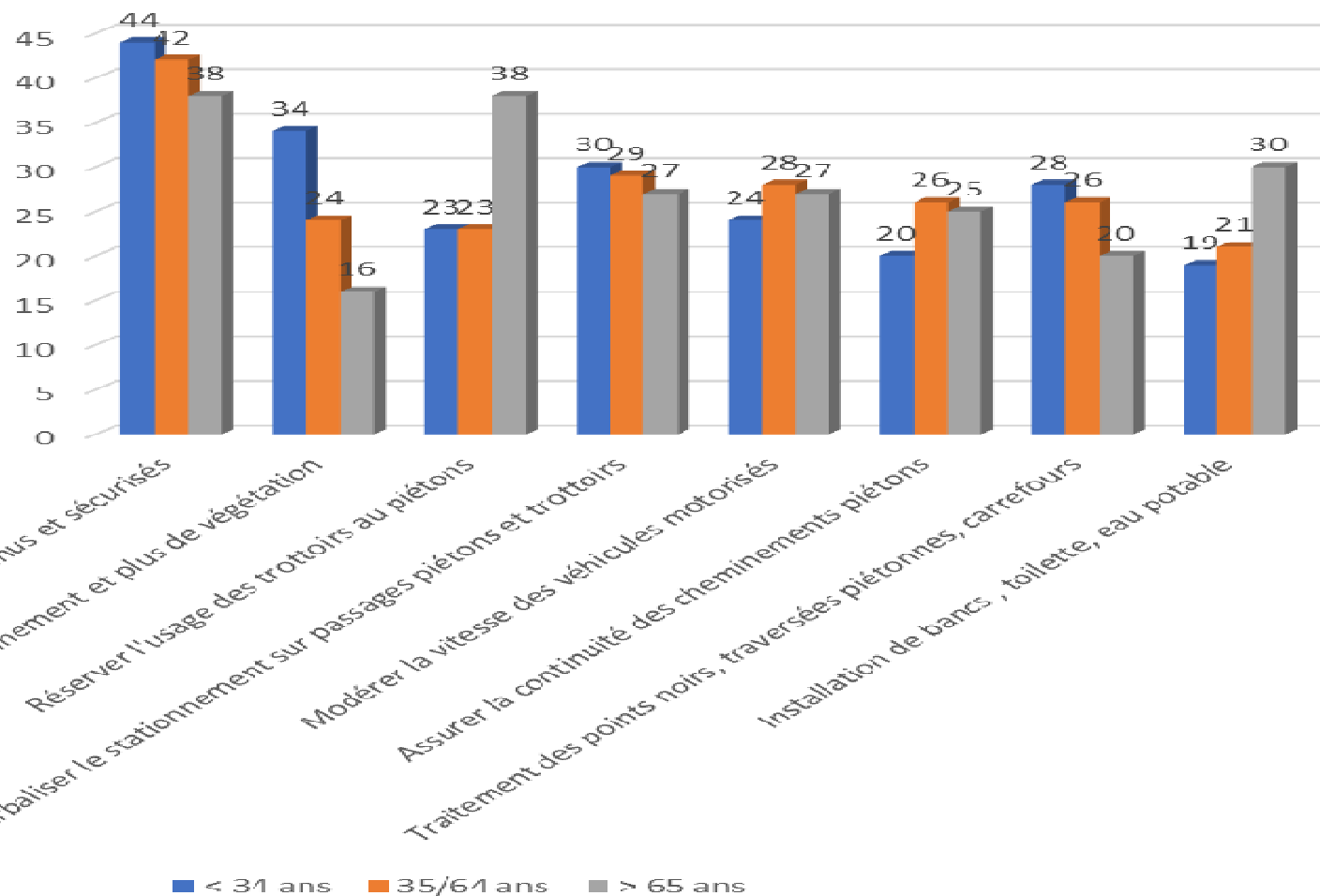


Quel que soit l'âge des répondants, le premier critère cité pour améliorer les déplacements à pied, est de disposer de **cheminements piétons plus larges, bien entretenus et sécurisés**

Ce qui les différencie dans les critères suivants :

- Les **moins de 34 ans** privilégient l'environnement et la **végétalisation** des espaces piétons,
- Les répondants de **35 à 64 ans** sont sensibles à une verbalisation accrue du **stationnement** et à une modération en ville de **la vitesse** des véhicules motorisés,
- Les **plus de 65 ans** demandent de réserver **l'usage des trottoirs** aux déplacements à pied et des aménagements tels que l'installation de **bancs de repos**, toilettes, bornes d'eau potable.

# Les demandes prioritaires évoluent en fonction des âges



Chemins piétons plus larges, entretenus et sécurisés  
 Amélioration de l'environnement et plus de végétation  
 Reserver l'usage des trottoirs au piétons  
 Modérer la vitesse des passages piétons et trottoirs  
 Assurer la continuité des chemins piétons  
 Traitement des points noirs, traversées piétonnes, carrefours  
 Installation de bancs, toilettes, eau potable  
 Verbaliser le stationnement sur passages piétons et trottoirs



## Le « Top 5 » des critères prioritaires pour améliorer l'usage de la marche



Réponses obtenues après sélection par chaque piéton, de 3 priorités parmi les 15 réponses possibles :

**1 - Aménager des trottoirs plus larges, bien entretenus, sécurisés** et sans obstacles, poteaux, poubelles, panneaux, terrasses, étalages...(41 %)

**2 - Réserver les trottoirs** aux déplacements à pied (30 %)

**3 - Verbaliser davantage le stationnement** des véhicules motorisés sur les passages piétons et les trottoirs (28 %)

**4 - Modérer la vitesse** des véhicules automobiles en ville pour la sécurité des piétons (27 %)

**5 - Constituer un réseau complet de cheminements** piétons dans la ville, traiter les points noirs et les coupures urbaines (25 %)



# 1<sup>ÈRES</sup> ASSISES NATIONALES DE LA MARCHÉ EN VILLE



Pour une ville apaisée,  
donnons toute la place qu'ils  
méritent aux piétons !

